

Mairie de VAUXRENARD (Rhône)
Arrondissement de Villefranche sur Saône

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers en exercice : 11 Présents : 10 Votants : 10	Date de la séance : 27 avril 2026 Date de la convocation : 15 avril 2026
Présents : Présents : Mme BUIRON Camille – M- DENUELLE Sixte – Mme GIBAS Emilie – M. GULGILMINOTTI Morgan – Mmes KOESSLER Marion – LATRACH Sandrine – MM PERRAUD Aubin – PERRAUD Bruno – POURREYRON Cyril – Mme SONDAZ Anne Absents excusés : M. CORNUAU David Secrétaire : Mme LATRACH Sandrine	

Le Conseil Municipal de la commune de VAUXRENARD dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Sixte DENUELLE, Maire.

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025

Après avoir entendu les comptes financiers uniques de l'exercice 2025, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2025
Constatant que les comptes financiers uniques présentent les résultats suivants :

	RESULTAT FIN 2024	PART AFFECTEE A LA SI (compte 1068)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	RESULTAT CUMULE FIN 2025	RESTES A REALISER 2025		CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST BP	-141 813,63		83 977,27	-57 836,36	D	7 099,70	67 063,94
					R	132 000,00	
FONCT BP	380 844,69	309 813,63	51 886,67	122 917,73			122 917,73
INVEST BA ASST	17 127,00		5 120,15	22 247,15	D		22 247,15
					R		
FONCT BA ASST	-1 086,23	0,00	-4 877,81	-5 964,04			-5 964,04
INVEST TOTAL	-124 686,63		89 097,42	-35 589,21	D	7 099,70	89 311,09
					R	132 000,00	
FONCT TOTAL	379 758,46	309 813,63	47 008,86	116 953,69			116 953,69

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Après avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025	116 953,69 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne R 002)	116 953,69 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025	0,00 €
Déficit à reporter (ligne 002)	0,00 €
A reporter en ligne 001 du BP 2026 : -35 589,21 €	

Ainsi fait et délibéré, à VAUXRENARD, les jours mois et an que susdits.

Le secrétaire de séance

Sandrine Latrach

Le Maire,

Sixte Denuelle

